



POLITIQUE D'UTILISATION DE L'IMAGE DE MARQUE ET GUIDE DE NORMES DE L'IDENTITÉ VISUELLE

Table des matières

Avant-propos	2
Logo de l'AQHSST	2
Icône (logo sans descriptif), logo et descriptif	3
Logo officiel-Zone de protection et taille minimale	3
Utilisations Web et exceptions.....	4
Utilisations incorrectes et correctes sur fonds.....	4
Pixellisation.....	4
Modification, déformation ou effet	4
Couleurs de marque	4
Polices de caractères	5

Avant-propos

Le présent guide d'utilisation est un instrument de travail mis à la disposition des différents utilisateurs de l'identification visuelle de l'AQHSST. Il a été réalisé par le Conseil d'administration de l'AQHSST. Chacun y trouvera l'essentiel des normes graphiques qui en régissent l'utilisation, en vue d'assurer à l'association une image uniforme, puissante et cohérente.

L'application des règles présentées dans ces pages, en particulier en ce qui concerne la constance dans la répétition et l'exactitude de la reproduction, est essentielle au maintien et au renforcement de l'image de l'AQHSST. Chacune de ces règles doit donc être rigoureusement respectée, afin que toute application des normes graphiques puisse identifier clairement l'association.

La *Loi sur les marques de commerce* stipule que le nom de l'Association québécoise pour l'hygiène, la santé et la sécurité du travail, sa signature (logo) ou le sigle (AQHSST) qu'elle utilise pour rendre ses services ne peuvent être utilisés sans son autorisation. **En somme, il est strictement interdit d'utiliser le logo ou le nom de l'AQHSST sans, au préalable, avoir obtenu une autorisation.** Toute personne ou groupe de l'externe qui souhaite obtenir une telle autorisation doit soumettre une demande écrite auprès du secrétariat de l'AQHSST à info@aqhsst.qc.ca.

Aussi, l'AQHSST n'autorise aucunement l'utilisation de son nom, sa signature ou son sigle pour faire de la sollicitation ou du télémarketing.

Le logo ainsi que ce document est rendu public sur le site Web de l'AQHSST.

Logo de l'AQHSST

Le logo représente la schématisation d'un humain aux bras dégainés vers le ciel, symbole d'intégrité. Orienté vers l'avenir et inscrit dans un triangle parfait, le logo est dynamique, progressif et incarne l'hygiène, la santé et la sécurité.

Le symbole est en parfait accord avec les objectifs de l'Association: se positionner distinctement dans les domaines de l'hygiène industrielle, la santé et la sécurité du travail et se doter d'une image professionnelle, innovatrice et évolutive.



Version couleur

Vert : PAN 554U, PAN 560 C

Jaune : PAN 130U, PAN 138C



Version noir et blanc



Version nuances de gris

Gris : PAN 433U,

Jaune : PAN 130U, PAN 138C

La version noire ne devrait être utilisée que lorsque la technique d'impression ne permet pas de mettre le logo en couleur ou lors de l'utilisation sur une plateforme numérique.

Icône (logo sans descriptif), logo et descriptif

L'icône seule ne peut être utilisée qu'en tant qu'élément décoratif facultatif (ex : l'épinglette ou dans une mise en page de présentation). Le cas échéant, le logo entier doit être tout de même présent dans la page ou dans le document complet.

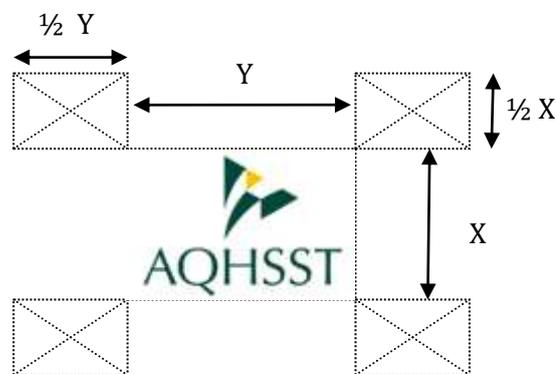
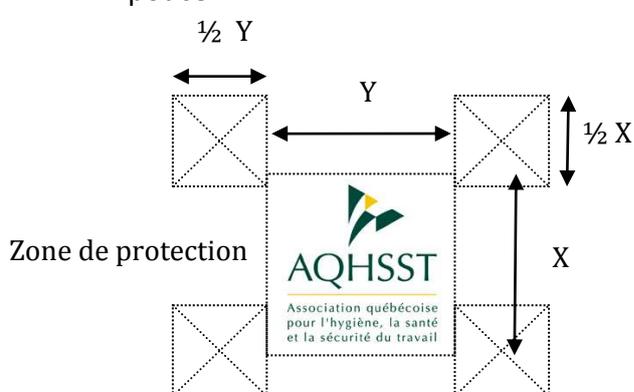
Logo officiel-Zone de protection et taille minimale

Pour bien faire ressortir le logo et en maximiser l'impact, il faut laisser suffisamment d'espace libre tout autour. Aucun texte, dessin, image ou autre ne peut apparaître dans cet espace.

L'espace minimal libre à respecter est défini par rapport au logo, soit sa demi-hauteur et demi-largeur. L'espace est le même pour le logo ou l'icône.

La taille minimale varie quant à elle selon la présence ou non d'un descriptif au logo. Sans descriptif, le logo ne peut être plus petit que 0,75 pouce en largeur pour demeurer lisible tandis qu'avec un descriptif, la taille minimale est de 1 pouce.

Une version mini du logo a également été créée pour éviter de perdre la distinction. Cette version doit être utilisée lorsque le logo est de moins de 1 pouce, mais ne devrait pas être plus petit que 0,5 pouce.



Taille minimale



Version mini du logo



Utilisations Web et exceptions

De façon exceptionnelle, le logo de la marque mère peut être utilisé dans son positionnement horizontal, par exemple dans son utilisation sur le bandeau du site Web. La version verticale du logo doit toujours être priorisée.

Utilisations incorrectes et correctes sur fonds

Dans la majorité des cas, il faut utiliser le logo dans ses couleurs originales et le fond préconisé pour bien voir le logo est le blanc.

1. Ne pas utiliser la version couleur du logo sur des photos complexes foncées ;
2. Ne pas utiliser la version blanche du logo sur des photos complexes et pâles ;
3. Ne pas utiliser la version couleur sur un fond foncé. S'assurer d'avoir le contraste maximal sur le fond ;
4. Ne pas utiliser la version blanche sur un fond pâle. S'assurer d'avoir le contraste maximal avec le fond.

Pixellisation

Pour tout support d'impression, le logo doit être utilisé à sa taille réelle (si possible) en 300 ppp afin de ne pas créer un effet flou ou pixélisé. Pour l'impression, les fichiers vectoriels sont à privilégier, soit les EPS ou PDF de types PMS ou CMJN.

Modification, déformation ou effet

Le logo ne doit subir aucune déformation non proportionnelle. Les éléments ne peuvent être modifiés séparément. Aucun effet comme une ombre portée, une lueur externe ou un contour ne doit être appliqué au logo.

Couleurs de marque

Afin de maintenir la constance dans la diffusion du logo de l'AQHSST, il est important d'utiliser les bonnes couleurs en tout temps.

Cette règle s'applique pour tout ce qui concerne les documents où paraît le logo de l'AQHSST. Pour la reproduction du logo, l'utilisation d'une autre couleur que celles mentionnées plus bas est strictement interdite.

Il faut avant tout assurer une bonne visibilité au logo. Dans tous les cas, il faut rechercher un contraste entre la couleur utilisée pour le fond et les éléments reproduits. Si la teinte du papier menace d'altérer de façon significative la couleur officielle, il est recommandé d'utiliser le noir comme couleur d'impression. Mais lorsqu'il est possible d'utiliser le logo en couleur, on doit privilégier cette option.

Il faut toujours prioriser l'utilisation des couleurs Pantone correspondantes lorsque la méthode d'impression le permet.

Polices de caractères

La police de caractères Calibri est la police officielle de l'AQHSST et doit être utilisée pour tous les documents et publications de l'association.

Régulier

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

Italique

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

Médium

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

Médium italique

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz